

Un ancêtre célèbre ? Vous en avez sûrement un !

Partir à la recherche de ses ancêtres pour y découvrir une star! Pourquoi pas? Amusante et passionnante, la généalogie est à la portée de tous, à condition d'être méthodique, rigoureux et patient.

Par Cédric Choukroun

Et si vous étiez un cousin éloigné de la grande Edith Piaf? Ou un descendant direct de Napoléon? Le seul moyen de le découvrir est d'entreprendre des recherches généalogiques. Selon un sondage, 80 % des Français manifestent l'envie de connaître l'histoire de leur famille, leurs racines, mais seulement 32 % d'entre eux ont entrepris des recherches. Ce faible pourcentage est sans doute dû au fait que la généalogie semble pour la plupart d'entre nous réservée à une poignée d'experts. Pourtant, il n'en est rien. Tout le monde peut partir à la recherche de ses ancêtres, à condition de

savoir où chercher et d'être prêt à y consacrer du temps... beaucoup de temps! Comme le mentionne dans son ouvrage, *Commencer sa généalogie*, le spécialiste Jean-Louis Beaucarnot: « Si vous n'aimez pas chercher, tâtonner, tout tenter et y consacrer le temps qu'il faut, si vous n'êtes pas persévérant et que vous n'aimez pas les défis et les challenges, laissez tomber! Mais si, au contraire, vous aimez chercher, la recherche et l'enquête vous captiveront. Vous chercherez et vous trouverez. Et les joies que vous apporterez vos découvertes seront immenses. » Alors maintenant, à vous de jouer!

Qui chercher?

Deux façons de pratiquer la généalogie sont possibles: soit en essayant de remonter le plus loin possible dans le temps, soit en s'efforçant de retrouver tous ses cousins actuels.

→ Des ancêtres légendaires

Ceux qui optent pour la première méthode peuvent choisir de se concentrer uniquement sur une branche. En général, celle qui leur a transmis leur nom de famille. D'autres décident d'avancer sur toutes les branches en même temps, ce qui représente un travail titanesque. C'est la généalogie pratiquée par les passionnés, dont le but est de constituer un arbre qui remonte le

plus loin possible au fil des siècles. Cet arbre généalogique classique qui recense tous les ancêtres, des personnes bien entendu décédées, est appelé l'arbre ascendant.

→ Des cousins célèbres

La seconde méthode consiste à redescendre le fil des siècles à partir d'un seul ancêtre pour découvrir ses descendants. Dans ce cas-là, les personnes à retrouver sont le plus souvent vivantes. Le but n'est pas de remonter le plus haut possible, mais de constituer l'arbre le plus large possible, avec un maximum de ramifications, et donc de cousins et cousines plus ou moins éloignés. En généalogie, cet arbre est appelé l'arbre descendant.



Par où commencer?

Nul besoin de remuer ciel et terre pour dessiner les premières branches de votre arbre généalogique. Vous trouverez les bases pour commencer simplement auprès de votre famille. Les informations que vous pourrez obtenir sont de trois types...

→ La mémoire orale

Interrogez vos parents, grands-parents et arrière-grands-parents, mais aussi vos grands-oncles et grands-tantes. Posez leur un maximum de questions sur leurs propres parents, leurs frères et sœurs et, surtout, notez consciencieusement les noms, prénoms et dates qu'ils vont vous fournir.

→ La mémoire écrite

Quitte à faire le tour de la famille, profitez-en pour accumuler le plus de documents possible: livrets de famille, faire-part de mariage et de décès, actes notariés, correspondances et même les cartes postales qui peuvent vous révéler l'existence d'une lointaine parente! Ne négligez pas non plus les albums de photos. Peut-être aurez-vous même la chance d'en trouver un soigneusement tenu par l'un de vos aïeux qui notait scrupuleusement le

nom des personnes présentes sur la photo, le lieu et la date. Et si ce n'est pas le cas, faites, une fois encore, le tour de la famille avec les photos en interrogeant les anciens.

→ La mémoire gravée

Enfin, au gré de vos visites aux membres de votre famille, profitez-en pour vous rendre dans les cimetières. Certes, ce n'est pas très gai mais les pierres tombales combleront à coup sûr les trous de mémoire de vos proches, en vous donnant avec précision les dates de naissance et de décès de vos ancêtres.

Ne vous découragez pas!
Des associations peuvent

Il existe plusieurs centaines d'associations de généalogie en France. Certaines travaillent sur un lieu géographique bien précis, d'autres sur des secteurs spécifiques (familles protestantes, juives, italiennes...). Ces associations publient des bulletins réguliers, elles ont surtout réalisé d'énormes travaux

Incroyable, mais vrai... ils sont cousins!

Céline Dion, Madonna et Camilla Parker-Bowles

La diva québécoise, la superstar américaine et la très anglaise épouse du prince Charles sont cousines. Cousines éloignées, certes, mais cousines tout de même. Il se trouve, en effet, que les trois femmes partagent un ancêtre commun, un certain Zacharie Cloutier. Et, cerise sur le gâteau, ce monsieur était de nationalité française! Alors, à quand Céline Dion chantant «*Madonna, c'est ma cousine!*»?

Brad Pitt et Barack Obama

La plus ancienne organisation de recherches en généalogie a fait une découverte étonnante: le Président actuel des Etats-Unis, Barack Obama, et l'acteur hollywoodien Brad Pitt sont cousins au neuvième degré. Leur ancêtre commun, mort en 1769, s'appelait Edwin Hickman. Mis au courant de cette anecdote, Barack Obama a déclaré, non sans humour: «*Je pense que Brad Pitt a hérité du côté sexy de la famille.*» Et les liens entre les deux hommes ne s'arrêtent pas là, puisque Angelina Jolie, la compagne de Brad, a, elle, un ancêtre commun avec l'alliée politique du Président, Hillary Clinton.

Michèle Laroque et Christophe Lambert

C'est en participant à l'émission *Qui êtes-vous vraiment?*, diffusée en janvier 2008, que la comédienne Michèle Laroque a eu la surprise de découvrir que Christophe Lambert était son cousin au cinquième degré. Pour les besoins de l'émission, l'actrice, à la recherche de ses origines, a mené une véritable enquête. Et c'est lors de ses investigations qu'elle a découvert que le compagnon de Sophie Marceau et elle avaient un ancêtre commun: un certain Daniel Meyrargue.

Où s'adresser ensuite?

Une fois que vous avez épuisé les ressources de la mémoire familiale, il va vous falloir chercher d'autres sources d'information. En France, contrairement à d'autres pays, comme les Etats-Unis par exemple, les données qui vous intéressent ne sont pas centralisées, mais éclatées dans les cent départements français. Pour savoir où chercher, il faudra préalablement déterminer une région ou une ville et vous y concentrer.

→ En mairie

Vous pouvez demander en mairie une copie de l'acte de décès de la personne qui vous intéresse, soit en vous y déplaçant, soit par correspondance. Si vous choisissez de faire votre demande par courrier, pensez à joindre une enveloppe timbrée, libellée à vos nom et adresse. Sachez toutefois qu'on ne vous communiquera pas d'actes de naissance ou de mariage datant de moins de soixante-quinze ans. Ce seul document vous apportera plusieurs informations importantes: confirmation de la date exacte du décès de la personne, date et lieu de naissance, ainsi que l'identité de son père, de sa mère et de son époux ou de sa femme.

→ Aux archives départementales

Ces archives ont l'énorme avantage de regrouper toutes les données d'un département. Vous y retrouverez, dans un seul lieu, les documents qui vous intéressent, même s'ils émanent de différentes communes de ce département. C'est aux archives départementales

que se trouve la principale source d'information des généalogistes: les registres de l'état civil, créés en 1793. Il est possible d'y consulter gratuitement actes de naissance, mariage et décès et de remonter ainsi jusqu'à cette date. Si vos recherches vous conduisent au-delà de cette année, vous pourrez encore remonter dans le temps grâce aux registres paroissiaux. En effet, avant la création de l'état civil, les curés avaient l'obligation de tenir ces registres, en y consignant actes de baptême, de mariage et de sépulture. Et si, malgré ces documents, vous n'avancez pas dans vos recherches, vous pourrez profiter de votre présence aux Archives nationales pour consulter une dernière source qui peut s'avérer très utile: les recensements. A condition toutefois qu'ils datent de plus de soixante-quinze ans. Sachez enfin que, depuis quelques années maintenant, les archives départementales proposent de consulter l'état civil en ligne (par Internet), grâce à la numérisation des documents, une solution pratique lorsque l'on ne peut pas se rendre sur place.

→ Sur Internet

A côté de toutes ces données administratives très officielles, il existe une autre source d'information à ne pas négliger: Internet. Outre les archives consultables en ligne, de très nombreux sites consacrés à la généalogie vous proposent des outils pour gagner du temps dans vos recherches. Le site www.genealogie.com, par exemple, vous permet de consulter gratuitement les fichiers des noms de famille et la cartographie des noms de famille. www.geneanet.org ou www.ancestry.fr mettent à la disposition des généalogistes des bases de données et des actes numérisés. Ces trois sites, ainsi que le site www.mes-arbres.net, permettent de construire un arbre généalogique sur Internet. Tous ces «arbres» mis en ligne constituent à leur tour une inépuisable source d'informations. A vous de surfer dans les branches à la recherche d'un parent commun!

A lire

Commencer sa généalogie, de Jean-Louis Beaucarnot, éditions Marabout, 5,90 €.

**Ne laissez pas!
Associations
vous aider**

de dépouillement des documents. Elles sont regroupées, pour la plupart, au sein de la Fédération française de généalogie.

Fédération française de généalogie, Tour Essor 93, 14, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex. Tél: 01.57.42.90.82 ou sur le site www.genefede.org